



DSR/ERPC/BRF

AVIS DE FORMATION
Application ETG / ETM et sessions NF / DYS / LSF / TP
Sessions 2026 - À destination des DPCSR

Les bureaux éducation routière ont pour mission d'assurer la réalisation de l'épreuve théorique générale (ETG) ainsi que l'épreuve théorique moto (ETM) pour différents publics (certaines sessions à destination des candidats non-francophones, des sessions pour raison médicale ou des sessions dans le cadre d'un diplôme professionnel).

Les DPCSR et IPCSR n'ont plus de qualification à détenir pour intervenir sur ces sessions. Suite au déploiement d'un nouvel outil pour réaliser ces séances, un module de formation à l'utilisation de l'application est proposé dans le cadre de la formation continue.

Cette formation apporte des éléments administratifs pour la gestion des dossiers des candidats, des éléments pratiques concernant le paramétrage des postes ETG/ETM, l'utilisation de l'application ETG/ETM et des réponses aux difficultés particulières rencontrées par les agents concernés.

Objectifs de la formation :

- Savoir étudier la recevabilité des dossiers des candidats et gérer l'administratif de ces sessions ;
- Savoir paramétrer les postes ETG/ETM ;
- Savoir utiliser l'application ETG/ETM ;
- Réaliser des exercices pratiques.

Programme :

- Présentation du déroulé d'une séance ETG/ETM et des spécificités selon les publics ;
- Présentation des règles de recevabilités des candidats ;
- Présentation des différentes fonctionnalités de l'application ETG/ETM ;
- Réalisation de cas pratiques ;
- Questions / réponses.

<u>Durée de la formation</u>	1 jour
<u>Nombre de stagiaires</u>	10 agents maximum
<u>Matériel</u>	Être équipé d'un poste équipé de l'application ETG
<u>Public cible</u>	DPCSR
<u>Lieu de la formation</u>	INSERR à Nevers (58)
<u>Dates des sessions</u>	- le mercredi 11 mars 2026 de 8h30 à 16h30
	- le jeudi 12 mars 2026 de 8h30 à 16h30
	- le vendredi 13 mars 2026 de 8h00 à 16h00